

Appel d'offres 2019

Santé publique et environnement

Date limite de réception des dossiers : 29 mai 2019, 17h00.

Contexte

L'impact de l'environnement sur la santé humaine est de plus en plus reconnu, même si de nombreuses questions scientifiques restent ouvertes sur cette problématique.

À cet effet, la Fondation de France encourage **les recherches sur les conséquences des facteurs environnementaux sur la santé**, en population générale ou dans un contexte professionnel, en soutenant des équipes de recherche françaises ainsi que la formation de jeunes chercheurs.

Quels projets de recherche ?

En 2019, la Fondation de France poursuit son soutien aux thématiques et approches suivantes dans le champ de la santé humaine :

- études sur l'impact sanitaire des facteurs de risques environnementaux ou des déterminants socio-économiques des maladies ;
- études sur le traitement des questions de santé environnementale dans le débat et l'action publics (études portant notamment sur les mobilisations collectives et les dispositifs d'intervention) ;
- études portant sur des actions de prévention en santé environnementale.

Les études épidémiologiques ou en sciences sociales seront considérées.

L'environnement est compris au sens large, incluant facteurs physiques, chimiques, socio-économiques présents dans les milieux de vie, l'alimentation ou en milieu professionnel.

Les porteurs de projet devront apporter autant d'attention à la caractérisation des expositions étudiées qu'à celle des événements de santé. En effet, lors des précédentes éditions, beaucoup de projets d'épidémiologie n'ont pas été retenus notamment du fait d'un manque de détails sur la caractérisation des expositions.

Seront d'emblée exclues de l'appel d'offres :

- les approches expérimentales conduites chez l'animal et les approches exclusivement cellulaires et moléculaires ;
- les études portant sur les expositions humaines qui n'explorent pas leurs conséquences sanitaires ;
- Les études portant sur les facteurs tels que tabac, alcool ou régimes alimentaires (en dehors de la problématique des contaminants alimentaires).

Modalités de soutien

Les demandes de soutien pourront concerner :

- des subventions pour des projets de recherche. Ces aides pourront être annuelles (éventuellement renouvelables) notamment pour des études de faisabilité, ou pluriannuelles (d'une durée maximale de 3 ans) ;
- des financements destinés à l'accueil de doctorants (y compris pour la 4^{ème} année de thèse) ou post-doctorants ;
- des bourses de mobilité internationale, d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois et d'une durée maximale de 24 mois ;
- des aides pour l'organisation de réunions scientifiques dont le sujet s'inscrit dans le cadre des thématiques soutenues ;
- des aides d'un montant de 200 000 € maximum pour une participation à la création ou l'entretien de plateformes et grandes infrastructures de recherche en santé environnementale en population (cohortes, grandes bases de données, études cas témoins, biothèques, ...). Des projets nouveaux ou existants pourront être soutenus à partir du moment où la finalité et la méthodologie environnementales auront été clairement explicitées.

Attention : si vous souhaitez intégrer un doctorant ou post-doctorant au sein d'une demande de subvention d'équipe, il est nécessaire de remplir également le formulaire dédié aux allocations de thèse ou de post-doctorat. Aucun financement de thèse ou de post-doctorat ne sera accordé sans l'identification d'un candidat.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne avant le 29 mai 2019, 17h00.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées en novembre 2019, uniquement par voie postale ou électronique.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

Fanny Herpin

Comité Santé publique et Environnement

40 avenue Hoche - 75008 Paris

E-mail : recherche@fdf.org

www.fondationdefrance.org

Avec les 841 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 170 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**